

FORMALITES D'INSCRIPTION 2017- 2018 – Campus de Rouen
Pour tous les étudiants

Liste des documents obligatoires à fournir et à envoyer par courrier simple avant le 20 aout 2017
ESADHAR INSCRIPTION Pédagogique - 2 rue Giuseppe Verdi -76000 Rouen
Contactez le secrétariat en cas de problème avec le dossier d'inscription ou pour une de demande de paiement en espèces :
frederique.eudier@esadhar.org

- Fiche d'inscription 2017-2018 (Doc B)
 - Copie du Baccalauréat et du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (uniquement pour l'entrée en 1^{re} année).
 - RIB UNIQUEMENT pour les étudiants entrant en 3^{ème} année et 5^{ème} année.
 - Formulaire d'Inscription à la Sécurité Sociale étudiant (CERFA). À remplir obligatoirement par tous les étudiants. Inscrivez bien votre centre payeur SMENO ou LMDE sur ce CERFA, pour information je n'ai pas d'interlocuteur direct à la LMDE, vos démarches se feront via la CPAM.
 - Attestation d'assurance de responsabilité civile : couvrant l'étudiant pour les risques scolaires et extra-scolaires pour l'année scolaire en cours, en faire la demande (au moins 15 jours avant) auprès de l'assureur de votre (ou celle des parents) assurance habitation.
 - Le contrat de prêt d'un atelier/matériel/livres, DOC D daté et signé par l'étudiant.
 - Une photocopie de la carte d'identité ou (de la carte de séjour + du passeport pour les étudiants étrangers).
 - Une photocopie de la carte vitale ou de l'attestation de la carte vitale de l'étudiant.
 - 3 photos d'identité récentes pour les nouveaux étudiants ou 1 photo pour les anciens.
(Inscrire le nom de l'étudiant et l'année d'étude derrière chaque photo)
 - Pour les boursiers, une copie de la notification de bourse définitive du CROUS de 2017-2018. (Dossier CROUS à faire chaque année avant le 31 mai de l'année en cours pour la rentrée suivante). Attention au changement d'académie, c'est vous qui devez en faire la demande auprès de votre CROUS d'origine.
IMPORTANT : votre inscription à l'ESADHaR valide le 1^{er} versement du CROUS (effectué en octobre ou novembre).
- ATTENTION tous les étudiants** doivent joindre à leur dossier un chèque de 217€ à l'ordre de REGIE ESADHAR ROUEN (montant de l'URSSAF 2017), même pour les boursiers ou les moins de 20 ans, celui-ci sera encaissé **uniquement** après validation du dossier d'inscription par l'administration. (S'il n'est pas encaissé il sera détruit ou restitué).
- Règlement des droits d'inscription selon les tarifs sur le document ci-après. Les règlements par chèque s'effectueront à l'ordre de REGIE ESADHAR ROUEN, les chèques seront débités entre la fin septembre et tout le mois d'octobre, voir jusqu'en novembre.
 - 10 timbres au tarif en vigueur (frais administratifs)

RAPPEL IMPORTANT :

Merci de bien vouloir respecter la date d'envoi des dossiers d'inscription :
Retour à l'ESADHAR pour le 20 aout 2017.

ESADHAR INSCRIPTION Pédagogique - 2 rue Giuseppe Verdi -76000 Rouen

TOUS les dossiers doivent être envoyés par courrier simple ou déposer dans la boîte aux lettres devant la grille d'entrée de l'école, ils doivent être complets pour que votre inscription administrative soit validée.

Contactez le secrétariat en cas de problème avec le dossier d'inscription ou en cas de demande de paiement en espèces : frederique.eudier@esadhar.org

TARIFS ÉTUDIANTS

Droits d'inscription : 1^{er} chèque

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de l'ESADHaR du 21/01/2016, le montant des frais d'inscription, perçus au bénéfice de l'ESADHaR a été fixé ainsi qu'il suit, pour l'année scolaire 2017/2018 :

		Droits d'Inscription
Etudiants domiciliés à Rouen ou Le Havre 76000 ou 76100 ou 76600	Etudiants	480€
	Etudiants boursiers	410€
Etudiants domiciliés hors Rouen ou Le Havre 76000 ou 76100 ou 76600	Etudiants	570€
	Etudiants boursiers	500€

En cas de non règlement de ces droits, l'inscription de l'étudiant ne sera pas validée, il ne sera pas inscrit à L'ESADHaR

Sécurité Sociale : 2^{ème} chèque obligatoire pour tous (cotisation URSSAF)

Le montant de la sécurité sociale doit être réglé par un chèque de 217€ (encaissé UNIQUEMENT après étude du dossier)

Attention un étudiant dont la cotisation n'est pas à jour, ne sera pas accepté dans l'établissement (article R381-21 du code la Sécurité sociale)

Tout étudiant âgé de 20 ans dans l'année scolaire universitaire (entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018) doit **OBLIGATOIREMENT** souscrire à la SECURITE SOCIALE ETUDIANTE.

Les étudiants âgés de plus de 28 ans au 1^{er} septembre 2017 ne peuvent plus souscrire à la sécurité sociale étudiante mais conservent néanmoins le bénéfice de leurs droits pendant une année (se renseigner au secrétariat de l'école).

Les étudiants pouvant bénéficier du régime de Sécurité Sociale de leurs parents (régimes dérogatoires) doivent fournir une copie de l'attestation de la carte Vitale du parent dont il dépend.

Les étudiants salariés doivent travailler sans interruption du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018, 150h /trimestre ou 600h/an.

Ils doivent fournir un contrat de travail à l'ESADHaR.

Montant de la cotisation forfaitaire pour l'année scolaire 2017 - 2018 : **217€**

Mutuelle étudiante : Elles sont FACULTATIVES (Voir documentation jointe) et sont à prendre directement auprès des organismes LMDE et SMENO.

Papillon à détacher et à joindre au règlement

DROITS D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

NOM & PRÉNOM DE L'ETUDIANT :

Droit d'inscription :

.....€

.....

Inscription en 1, 2, 3, 4 ou 5 année (entourer votre année d'intégration)

=====

Le montant d'inscription doit figurer sur un seul chèque

TOTAL :€

Le montant de la sécurité sociale reversé à l'URSSAF doit figurer sur un second chèque

.....€

Merci de bien joindre 2 chèques distincts à votre dossier.

(Les règlements par chèque bancaire ou postal seront à l'ordre de RÉGIE ESADHAR ROUEN)

Pour les règlements en espèces, merci de contacter avant le 20 août 2017 frederique.eudier@esadhar.org

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

Campus de Rouen

1^e, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année ART (entourer l'année d'intégration)

Nom :

Prénom :

Boursier : OUI / NON **N°INE (sur votre relevé de note du BAC) :**

Date de naissance :/...../..... Âge : Ville de naissance :

Adresse personnelle de l'étudiant 2017-2018 :
.....

CP et ville : Nationalité :

Tél :/...../...../...../.....

Votre adresse email définitive :

(Dans la mesure du possible, merci de pas changer en cours d'année)

Nom et prénom du chef de famille :

Profession :

Adresse :

CP et ville :

Tel :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../.....

Adresse email :

PARCOURS SCOLAIRE			
Dernier diplôme obtenu			
BAC général <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	ES <input type="checkbox"/>	L spécialité ART <input type="checkbox"/> L autres spécialité L <input type="checkbox"/>
BAC technologique <input type="checkbox"/>	Technologique industriel <input type="checkbox"/>		Technologique tertiaire <input type="checkbox"/>
BAC professionnel <input type="checkbox"/>			
Lycée :		Ville :	
Autre :			
Année d'obtention :			
Si niveau d'étude supérieur au BAC, merci de l'indiquer :			
Nom du dernier établissement :			
Ville :			

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés.

Date et signature :

CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA SECURITE SOCIALE ETUDIANTS

2017-2018

Profession du parent dont vous dépendez pour les remboursements de santé	entre 21 et 28 ans né(e) entre le 01-09-1989 et le 31-08-1997	20 ans né(e) entre le 01-09-1997 et le 31-08-1998	jusqu'à 19 ans né(e) après le 31-08-1998
Salariés et assimilés : Salariés du privé Praticiens ou auxiliaires médicaux conventionnés Agents des collectivités territoriales Fonctionnaires Salariés agricoles ou exploitants Banque de France Ouvriers d'Etat Magistrats Caisse des dépôts Artistes, auteurs CCI Paris			Sécurité étudiante obligatoire et gratuite
Demandeurs d'emploi Comédie française Théâtre national de l'Opéra	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante 217€ (Gratuite pour les boursiers)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante 217€ (Gratuite pour les boursiers)	
Travailleurs non salariés ou dépendants d'un régime spécial : Artisans Commerçants Professions libérales Agents EDF GDF RATP Mines Militaires Clercs et employés de notaires Sénat Régime des cultes Fonctionnaires internationaux Caisse des Français à l'Etranger			Maintien de la sécurité sociale de vos parents (gratuite)
Autres régimes spécifiques : Assemblée Nationale Marine Marchande Port autonome de Bordeaux		Maintien de la sécurité sociale de vos parents (gratuite)	
Agents de la SNCF	Sécu des parents gratuite		

Cas particuliers :

Les étudiants salariés doivent travailler sans interruption du 1er septembre 2017 au 31 août 2018, 150h /trimestre ou 600h/an.

Fournir un contrat de travail

L'affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire pour les étudiants en provenance de l'étranger sauf EEE ou Suisse

Les étudiants boursiers sont exonérés de la cotisation de 217€ sur présentation de la notification définitive de bourse



FORMULAIRE EN VUE DE L'IMMATRICULATION D'UN ÉTUDIANT

Année 2017/2018

IDENTITÉ

Madame Monsieur

Nom : _____ Nom de naissance : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

CP : _____ Pour Paris, Lyon et Marseille Indiquer l'arrondissement Pays : _____ Nationalité : _____

COORDONNÉES

Adresse de l'étudiant(e) : _____ Adresse des parents : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Diplôme préparé : DNA ou DNSEP Année d'études : 1-2-3-4 ou 5

CADRE RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS VENANT FAIRE LEURS ÉTUDES EN FRANCE

- Êtes-vous ressortissant de l'Espace Économique Européen, ou d'un pays membre de l'association Européenne de Libre Echange oui non
Si oui, avez-vous une Carte Européenne d'Assurance Maladie ou une attestation d'assurance privée oui non
Si oui, indiquez sa date de validité
- Êtes-vous Monégasque, Québécois, Andorran, Néo-Calédonien, Polynésien ou d'un pays relevant de conventions bilatérales de Sécurité sociale *si oui, indiquez le pays* oui non
- Êtes-vous ressortissant d'un pays hors de l'Espace Economique Européen oui non

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- Avez-vous déjà été immatriculé au régime français de Sécurité Sociale ? oui non
Indiquez votre numéro de Sécurité Sociale personnel
- Avez-vous une activité professionnelle : oui non
Si oui, êtes-vous salarié avec un contrat de travail
+ de 150 h par trimestre ou 600 h par an couvrant la totalité de l'année Universitaire
+ de 150 h par trimestre ou 600 h par an ne couvrant pas la totalité de l'année Universitaire
- de 150 h par trimestre ou 600 h par an.
ou êtes-vous attaché au régime des indépendants ?
- Quelle est la profession de vos parents ? *(reporter le n° de la profession de vos parents de la liste ci-dessous)*
Votre père : _____ De qui dépendiez-vous avant d'être étudiant(e) ? votre père votre mère
Votre mère : _____
- Êtes-vous étudiant boursier de l'enseignement supérieur ? oui non
- Cotisation Sécurité sociale étudiante déjà payée dans un autre établissement oui non
- Vous êtes rattaché au régime d'assurance maladie de votre conjoint, partenaire PACS ou concubin oui non
- Centre payeur que vous avez choisi (SMENO : réseau emeVia / LMDE : Centre 601 / Autre)

A _____ Le _____ Signature _____

CADRE RÉSERVÉ À L'ÉTABLISSEMENT

Régime de Sécurité sociale pour cette année universitaire :

Régime Étudiant :	Régime obligatoire autre :	Date versement cotisation :
Cotisant <input type="checkbox"/>	Couvert par les parents ou le conjoint <input type="checkbox"/>	Cachet de l'établissement et signature :
Boursier <input type="checkbox"/>	Salarié <input type="checkbox"/>	
Non cotisant <input type="checkbox"/>	Étudiant en possession d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie <input type="checkbox"/>	
	Étudiant + 28 ans <input type="checkbox"/>	

(*) Profession de vos parents : Numéro à reporter

- Travailleur salarié et assimilé (Salarié du privé, praticien ou auxiliaire médical conventionné, agent des collectivités territoriales, fonctionnaire, exploitant ou salarié agricole, Banque de France, ouvrier d'Etat, magistrat, Caisse des dépôts, artiste auteur, CCI de Paris, Comédie Française, Théâtre national de l'Opéra, demandeur d'emploi)
- Travailleur non salarié et dépendant d'un régime spécifique (artisan, profession libérale, EDF, GDF (Engie), RATP, Mines, Militaires, Clerc et employés de notaire, Sénat, régime des cultes, fonctionnaire international, caisse des français à l'étranger)

- Autre profession dépendant d'un régime spécifique (Assemblée Nationale, Marine Marchande (ENIM), Grand Port de Bordeaux), SNCF, Unesco, ONU, Ambassades, Espace Economique Européen (travaillant au sein des institutions européennes comme le parlement Européen de Strasbourg, la commission européenne de Bruxelles, la Cour des comptes européenne du Luxembourg, ...)
- Retraités : indiquer le numéro de la profession exercée auparavant

FORMA 0301 F1EECCM

QUELS JUSTIFICATIFS DOIS-JE FOURNIR ?

Avant de transmettre votre formulaire complété à votre établissement d'enseignement supérieur, il est impératif de l'accompagner de certaines pièces justificatives en fonction de votre situation :

Pour votre affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale :

VOTRE SITUATION	PIÈCE À FOURNIR À VOTRE ÉTABLISSEMENT
Moins de 20 ans au 31 août de l'année prochaine	Attestation de droits Sécurité sociale du parent qui vous couvrait jusqu'à présent
Étudiant boursier	Attestation d'attribution de bourses (provisoire acceptée)
Étudiant ressortissant d'un pays hors de l'Espace Économique Européen	Photocopie de votre titre de séjour valide

Pour votre dispense d'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale :

VOTRE SITUATION	PIÈCE À FOURNIR À VOTRE ÉTABLISSEMENT
Étudiant qui reste couvert par la Sécurité sociale de son parent ou de son conjoint	Photocopie de l'attestation de droits du régime spécifique de Sécurité sociale de votre parent ou conjoint
Étudiant Salarié	Photocopie de votre contrat de travail avec 150 h par trimestre ou 600 h par an allant du 1 ^{er} septembre au 31 août de l'année prochaine
Étudiant touchant des indemnités ASSEDIC	Attestation de vos indemnités ASSEDIC avec une durée allant du 1 ^{er} septembre au 31 août de l'année prochaine
Étudiant ressortissant d'un pays de l'Espace Économique Européen	Photocopie de votre carte européenne valide jusqu'au 31 août de l'année prochaine

LISTE DE MATERIEL DES COURS PERMANENTS

Les étudiants devront être en possession du matériel dès la rentrée scolaire

- 1 carton à dessin demi-grand aigle (56 x 76)
- 1 cutter
- Crayons ou porte-mine H.B., H, 3B
- 1 sachet de fusains
- 1 fixateur ou 1 bombe de fixatif
- 1 flacon fixatif
- 1 gomme molle, 1 gomme dure
- 4 pinces à dessin au minimum
- 1 tube de colle (Limpidol, Uhu ou Scotch)
- 1 rouleau de scotch normal et scotch repositionnable
- 1 boîte de punaises
- 1 Kit de pinceaux plats et ronds pour aquarelle. Poil fin
- 1 pinceau petit
- 1 pinceau moyen
- 1 pinceau grand
- 1 brosse
- 1 rouleau à peindre (largeur 5 cm)
- 1 porte-plume à dessin
- 1 flacon encre de chine et encres couleurs
- 1 Kit de peinture acrylique (3 couleurs primaires : bleu, jaune, rouge) + noir, blanc
- 1 gros tube de blanc permanent gouache
- 3 godets ou tubes aquarelles (3 couleurs primaires : bleu, jaune, rouge)
- Pastels gras
- 1 carnet de croquis 24 x 32
- Papier dessin divers (Voir professeurs)
- 1 règle plate en acier de 60 cm minimum pour découpe
- 1 paire de ciseaux
- 1 taille crayon ou canif
- 1 récipient à eau
- Des gobelets blancs
- 1 assiette blanche (ou palette pour la gouache)
- 2 chiffons

Une liste précise du matériel nécessaire pour chacun des cours sera ensuite remise, lors de la rentrée scolaire, par les professeurs concernés.

LISTE DES FOURNITURES POUR LES TRAVAUX PRATIQUES

(À l'attention de tous les étudiants)

OBLIGATOIRE

Suite aux disparitions de matériel dans l'atelier, aucun outil de la liste ci-dessous ne vous sera prêté, ni pour travailler à l'atelier, ni pour vos accrochages.

Pensez donc à avoir votre matériel dès le début de l'année scolaire :

Ce matériel est à marquer de votre nom, il vous servira tout au long de votre scolarité.

-
- Mètre
 - Règle
 - Crayon ou Critérium (5mm)
 - Équerre de menuisier
 - Pointe à tracer
 - Cutter + lames
 - Marteau de menuisier
 - Tenaille de menuisier
 - Jeu de pinces
 - Scie égoïne
 - Coffret de vissage
 - Brosse de 1cm pour la colle
 - Boite à outil pour tout ranger

UNIQUEMENT POUR LES ETUDIANTS DE 1^{re} ANNÉE :
Merci de prévoir un cadenas pour votre casier

**CONTRAT DE PRÊT D'UN ESPACE ATELIER
CAMPUS DE ROUEN ANNÉE 2017-2018**

Nom : Prénom :

Année d'étude : 1 2 3 4 5 option ART (entourer l'année d'intégration)

Je m'engage à :

Maintenir l'atelier en bon état durant ma scolarité

Ne pas fumer dans l'atelier

Ne pas apporter de substances alcoolisées ou interdites

Ne pas boire ni café ni autres boissons, ne pas manger dans les ateliers, la cafétéria est prévue à cet effet

Respecter le travail des agents et des étudiants

Indiquer à l'administration tout changement d'atelier, en cours d'année

Vider mon atelier et casier de mes affaires avant la date indiquée par l'administration en mai. Passée cette date, l'ESADHAR disposera de celles-ci (destruction...)

En outre, je m'engage à rendre les locaux à la demande de l'administration en fin d'année dans le même état qu'en début d'année. Dans le cas contraire, j'effectuerais les travaux de remise en état de mon atelier.

En cas de dégradation des ateliers, vous devrez solliciter votre assurance responsabilité civile.

CONTRAT DE PRÊT DU MATÉRIEL DE L'ÉCOLE ET D'OUVRAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Je m'engage à :

Vérifier le bon fonctionnement du matériel et l'état des livres que j'emprunte (sans cette vérification, aucun recours ne sera possible)

Rendre matériels/livres propres, sans traces de colle (acétone) et dans leur conditionnement d'origine

Rendre le matériels/livres en temps et en heure.

En cas de non-retour du matériel/livres, l'école se réserve le droit d'émettre un titre de recette de la valeur du bien.

Je soussigné(e), étudiant(e) en.....année, déclare avoir pris connaissance des règles d'attribution et d'utilisation des ateliers, ainsi que des règles de prêt de matériels et de livres.

Je m'engage à les respecter et, en cas de leur non observation, je prends acte du droit de l'administration de prendre les sanctions à mon encontre.

Rouen, le 2017

Signature de l'étudiant

Visa de l'école

CONSIGNES D'UTILISATION DES ATELIERS DES ÉTUDIANTS

L'utilisation des bombes de peintures aérosol est interdite en dehors de la cabine de peinture réservée à cet usage, et situé dans l'Atelier Volume - Bâtiment C.

L'utilisation du plâtre et de la terre est interdite en dehors de l'Atelier dédié à cet usage : Atelier Volume – Bâtiment C, équipé d'un bac décanteur.

(Merci de vous adresser au responsable de cet Atelier)

Rouen, le 2017

Signature de l'étudiant

Rendez-vous pour l'attribution des Ateliers étudiants lors de la pré-rentrée du Campus de Rouen, cette réunion est obligatoire pour tous les étudiants.

Mardi 26 septembre 2017
en salle de conférence du RDC:

RDV 1^{ère} année et nouveaux étudiants à 9h30

RDV année 2, 3, 4 et 5 à 14h